



Yamcheltorah

Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chimone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziel



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, azriel ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

La parachat ékev débute par le rappel de la responsabilité de nos actes. Le respect de la torah et de ses mitsvot sera la garantie pour le peuple hébreu d'être préservé des souffrances et de recevoir la bénédiction. À ce titre, Moshé souligne l'importance de ne pas craindre les autres nations en rappelant les miracles extraordinaires qu'ont vécu les hébreux depuis leur sortie d'Égypte. La paracha se poursuit en énumérant diverses remarques sur les fautes que le peuple a commises dans le désert, avec en particulier la faute du veau d'or qui a conduit Moshé à détruire les premières tables de la loi. La paracha se conclut par le second passage du chéma ainsi que la promesse de vaincre tous nos opposants si nous respectons la torah par amour envers Dieu.

subir dans le désert, afin de t'éprouver par l'adversité, afin de connaître le fond de ton cœur, si tu resterais fidèle à ses lois, ou non.

ג/ ויַעֲנֶה, ויִרְעַב, ויאַכְלֶה אֶת-הַמָּן אֲשֶׁר לֹא-יָדַעַת, וְלֹא יָדְעוּן אֲבֹתֶיךָ: לְמַעַן הוֹדִיעֶךָ, כִּי לֹא עַל-הַלֶּחֶם לְבַדּוֹ יִחְיֶה הָאָדָם-- כִּי עַל-כָּל-מוֹצֵא פִי-יִהְיֶה, יִתְּנֶה הָאֱלֹהִים

3/ *Oui, il t'a fait souffrir et endurer la faim, puis il t'a nourri avec cette manne que tu ne connaissais pas et que n'avaient pas connue tes pères; pour te prouver que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais qu'il peut vivre de tout ce que produit le verbe d'Hachem.*

Dans le chapitre 8 de Dévarim, la torah dit :

א/ כָּל-הַמִּצְוָה, אֲשֶׁר אֲנֹכִי מְצַוֶּה הַיּוֹם--תִּשְׁמְרוּן לַעֲשׂוֹת: לְמַעַן תַּחֲיוּן וּרְבִיתֶם, וּבָאתֶם וּירְשֶׁתֶם אֶת-הָאָרֶץ, אֲשֶׁר-נִשְׁבַּע יְהוָה, לְאַבְתֵּיכֶם

1/ *"Tous les préceptes que je vous impose en ce jour, ayez soin de les suivre, afin que vous viviez et deveniez nombreux, quand vous serez entrés en possession de ce pays, qu'Hachem a promis par son serment à vos pères.*

ב/ וְזָכַרְתָּ אֶת-כָּל-הַדֶּרֶךְ, אֲשֶׁר הוֹלִיכָה יְהוָה אֱלֹהֶיךָ זֶה אַרְבַּעִים שָׁנָה--בְּמִדְבָּר: לְמַעַן עֲנִתָּהּ לְנִסְתָּהּ, לְדַעַת אֶת-אֲשֶׁר בְּלִבְּךָ הִתְשַׁמַּר מִצְוֹתוֹ--אִם-לֹא

2/ *Tu te rappelleras cette traversée de quarante ans qu'Hachem, ton Dieu, t'a fait*

Le troisième verset amène le **Arizal** (likouté torah) à se demander comment l'âme, de nature purement spirituelle, peut se nourrir d'une nourriture matérielle ?

Avant d'aborder sa réponse, un commentaire du **Gaon de Vilna** (Adéret Éliyahou, concernant la dixième phrase créatrice du monde) nous permet d'introduire le sujet. À la fin de la création du monde, Hachem dit (chapitre 1) :

כט/ וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים, הִנֵּה נֹתְתִי לָכֶם אֶת-כָּל-עֵשֶׂב זֶרַע
זֶרַע אֲשֶׁר עַל-פְּנֵי כָל-הָאָרֶץ, וְאֶת-כָּל-הַיֵּץ אֲשֶׁר-בּוֹ
פְּרִי-עֵץ, זֶרַע זֶרַע: לָכֶם יִהְיֶה, לְאֹכְלָהּ:

29/ *Dieu ajouta: "Or, je vous accorde tout herbage portant graine, sur toute la face de la terre, et tout arbre portant des fruits qui deviendront arbres par le développement du germe. Ils serviront à votre nourriture.*

ל/ וְלֹכֵל-חַיֵּת הָאָרֶץ וְלֹכֵל-עוֹף הַשָּׁמַיִם וְלֹכֵל רוּמֵשׁ
עַל-הָאָרֶץ, אֲשֶׁר-בּוֹ נִפְשׁ חַיָּה, אֶת-כָּל-יֵרֶק עֵשֶׂב,
לְאֹכְלָהּ; וַיְהִי-כֵן:

30/ *Et aux animaux sauvages, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui se meut sur la terre et possède un principe de vie, j'assigne toute verdure végétale pour nourriture." Et il en fut ainsi.*

Ces deux phrases surprennent lorsque nous savons que la création des végétaux est intervenue au troisième jour. Pourquoi alors revenir sur le sujet au sixième jour ?

Le **Gaon de Vilna** répond qu'il s'agit en fait d'une phrase créatrice à part entière. Au troisième jour, Dieu a seulement fait apparaître les aliments, sans leur conférer le statut nutritif que nous leur connaissons. C'est plus tard, au sixième jour, que le Maître du monde agit à nouveau sur les produits de la terre, pour les transformer en nourriture. Cette explication est confortée par la conclusion du verset « *et il en fut ainsi* », indiquant que jusqu'alors, ce n'était pas le cas.

Pourquoi agir ainsi ? Pourquoi ne pas conclure la mise en place des végétaux et de leur fonction alimentaire directement au troisième jour ? Pourquoi en faire une conception à part entière ?

La réponse se trouve peut-être dans le besoin de distinguer l'outil de son objectif. Le produit de la terre constitue le matériel de base, mais il n'a pas encore de fonction, il s'agit seulement de matière. Qu'est-ce qui lui confère un but ? Une nouvelle phrase, une nouvelle parole divine, pour en revenir au verset que nous avons cité « *mais qu'il peut vivre de tout ce que produit le verbe d'Hachem.* » Hachem parle et les végétaux deviennent des aliments. Une force supplémentaire s'ajoute au matériel élémentaire. Tentons de mieux saisir cette force. De quoi s'agit-il ?

C'est avec cette question à l'esprit que nous pouvons aborder les propos du **Arizal**. Ce dernier explique que chaque élément de notre univers existe par la parole du Maître du monde. Cette source spirituelle est le support de la création. Une subtilité se manifeste alors : une source spirituelle assure le maintien de chaque composant matériel. Cet alliage est le fondement de la vie, il s'agit de la relation du corps à l'âme. La nourriture dispose alors, enfouie au plus profond d'elle, d'une source de vie, capable d'abreuver notre âme. Les aliments dans leur aspect terrestre apporte la subsistance au corps, tandis que la force issue de la parole divine, achemine la sève spirituelle de la néchama. Cette source céleste est particulièrement amorcée par la bénédiction que nous récitons avant de manger, qui éveille la lumière cachée dans la nourriture.

Cette suite d'idée sert de support au **Sfat Émet** (sur notre paracha, année 649) pour analyser le verset suivant (chapitre 8, verset 10) :

וְאָכַלְתָּ, וְשָׂבַעְתָּ--וּבֵרַכְתָּ אֶת-יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, עַל-הָאָרֶץ
הַטֹּבָה אֲשֶׁר נָתַן-לְךָ

Tu en mangeras, tu t'en rassasieras et bénira alors Hachem, ton Dieu, du bon pays qu'il t'aura donné.

Nos sages établissent ici la nécessité de réciter le birkat hamazone après le repas, une fois que nous sommes rassasiés. Aux yeux du maître, la récitation de cette bénédiction n'intervient pas seulement en tant que bénédiction ou remerciement pour les bienfaits octroyés par Hachem. Il s'agit également d'un tikoun, d'une réparation, face à un risque important. Le fait d'être rassasié et donc de se sentir à l'aise, libre de tout problème, peut parfois nous mener à la chute religieuse dans la mesure où nous pouvons en venir (has véchalom) à oublier le Maître du monde. Ceci est d'autant plus vrai que la satiété est corporelle, elle connote donc un plaisir accru du corps souvent au détriment de l'âme. Le fait de marquer la matière pousse à l'éloignement de la néchama. En ce sens, Hachem instaure immédiatement la récitation du birkat, afin d'annuler cet effet négatif de la nourriture et également de favoriser l'âme. Comme l'a dit le **Arizal**, la bénédiction est le vecteur d'expression de l'aspect céleste de l'alimentation. Cette idée entre en corrélation avec les propos de nos maîtres (Pirké avot, chapitre 3, michna 4) : « *Rabbi Chimone affirmait : Si trois hommes ont mangé à la même table sans avoir échangé des propos de Torah, c'est comme s'ils avaient mangé d'un sacrifice de morts (idolâtres). Mais si trois hommes ont mangé à la même table et ont échangé des propos de Torah, c'est comme s'ils avaient mangé à la table de Dieu* ». Le fait de limiter l'alimentation à sa dimension corporelle, revient à repousser la constante spirituelle qui nous anime et dès lors, le repas devient celui d'idolâtres, appelés ici "morts" car dépourvu de la source de vie divine. À l'inverse, invoquer la torah, en dissenter, reflète la sainteté dissimulée dans ce que nous ingérons, marquant alors notre association aux

côtés d'Hachem.

Cette relation entre la nourriture du corps et de l'âme est indicatrice de notre orientation et se trouve être une source particulière d'affection d'Hachem vis-à-vis de son peuple. Nos sages rapportent (traité bérakhot, page 20b) : « *Rav Avira enseigne, parfois au nom de Rav Ami et parfois au nom de Rav Assi : les anges du service divin ont dit devant Hakadoch Baroukh Hou : Maître du monde, il est écrit dans Ta torah (dévarim, chapitre 10, verset 17) : "Car Hachem, votre Dieu, c'est le Dieu des dieux et le Maître des maîtres, Dieu souverain, puissant et redoutable, qui ne fait favoriser personnes, qui ne cède point à la corruption" et pourtant, ne favorise-Tu pas Israël, comme il est écrit (Bamidbar, chapitre 6, verset 26) : "Qu'Hachem dirige Son regard vers toi et t'accorde la paix!" ? Il leur a répondu : et ne devrais-Je pas les favoriser ? Car J'ai écrit dans la torah (dévarim, chapitre 10, verset 8) : "Tu en mangeras, tu t'en rassasieras et bénira alors Hachem" et eux sont pointilleux (et n'attendent pas d'être rassasiés pour bénir) et récitent le birkat à partir de kazait (l'équivalent d'une olive) et de kabétsa (l'équivalent d'un œuf) !* »

L e **Pné-Yéhochoua** (sur ce passage) s'interroge sur la particularité de cette rigueur que s'imposent les hébreux. Pourquoi, parmi toutes, est-ce celle-ci qu'Hachem choisi comme argument pour justifier Sa sympathie envers les bné-Israël ? Il répond en citant la guémara plus loin (page 35b) résolvant une contradiction entre deux versets. Il est écrit d'une part (téhilim 24, verset 1) : « ***A Hachem appartient la terre et ce qu'elle renferme*** » et il est écrit plus loin (téhilim 115, verset 16) : « *Les cieux, oui, les cieux sont à Hachem, mais la terre, Il l'a octroyée aux fils de l'homme* ». Nos sages établissent la distinction suivante : la terre appartient à Dieu avant que nous ne récitons la bénédiction sur les aliments, mais une fois cela fait, Il

l'octroie à l'homme. De fait, lorsqu'Hachem favorise matériellement les hébreux, Il ne fait que leur donner ce qui leur appartient puisqu'ils acquièrent le contenu de la terre.

Ce détail insinue une attitude extraordinaire. L'enseignement de la guémara sous entend que la bénédiction intervient pour permettre de consommer ce qui est sensé appartenir au Maître du monde. Seulement, comme nous l'avons souligné, les bné-Israël bénissent ayant à peine consommé une trentaine de grammes (kazaït). Il s'agit d'une quantité de nourriture très légère, qui est bien loin de suffire. En récitant malgré tout la bénédiction, les bné-Israël témoignent d'une chose stupéfiante : ils ne récitent pas la bénédiction pour manger, au contraire, ils mangent pour réciter la bénédiction !

En agissant ainsi, nous témoignons que notre démarche vise notre âme et pas notre corps. Nous cherchons à faire émerger la lumière enfouie dans la matière, à faire briller l'étincelle spirituelle contenue dans la nourriture. Le peuple juif ne cherche pas à vivre de ce monde mais à n'être nourrie que par « *ce que produit le verbe d'Hachem.* »

Yéhi ratsone que notre volonté soit toujours orienté vers la parole d'Hachem, dans ce que nous mangeons certes, mais de façon plus générale, dans l'ensemble de la pratique des mitsvot, *amen véamen.*

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !